

Zeitschrift:	La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire
Herausgeber:	Comité central de la Croix-Rouge
Band:	16 (1908)
Heft:	3
Artikel:	Notre personnel de gardes-malades
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-682558

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Son imposante stature, sa figure caractéristique, sa voix chaude et son éloquence naturelle lui donnaient une grande action sur les masses. On sentait en lui le représentant de la vieille race suisse dont il avait la manière de penser et toutes les qualités.

La largeur d'esprit de cet homme de bien, l'humanité qui faisait le fond de son caractère, la situation prépondérante que ce patriote s'était acquise comme membre du gouvernement bernois et comme conseiller national, l'avaient désigné depuis longtemps pour faire partie de la Direction de la Croix-Rouge suisse. Lorsque, en 1904, le colonel Haggenmacher, alors président de la Direction, dut, pour raisons de santé, quitter son fauteuil, tous les suffrages se portèrent sur M. de Steiger qui fut nommé président de la Société suisse de la Croix-Rouge en 1905.

Ses grandes qualités administratives, sa compétence non discutée, la simplicité et l'urbanité de ses manières, son extrême bienveillance, lui gagnèrent aussitôt les sympathies de tous ceux qui s'occupent en Suisse de la Croix-Rouge. Aux séances de

la Direction, comme aux assemblées annuelles des délégués qu'il présidait avec le talent d'un homme rompu aux affaires publiques, sa parole vigoureuse, imagée, facile à comprendre, était toujours écoutée avec respect. Les questions souvent complexes que la Croix-Rouge suisse a eu à résoudre ces dernières années, étaient résumées avec une clarté parfaite par ce président qui savait mener à bien, sans détours, les discussions parfois longues et ardues qui surgissaient au sein des assemblées.

La vie de M. de Steiger a été largement remplie par un labeur persévérant qui n'a jamais fléchi, dirigée par un esprit clair, très cultivé, et inspirée par un grand amour de son pays et de ces concitoyens, aussi sa mort sera-t-elle vivement ressentie par la Société de la Croix-Rouge. C'est un Suisse profondément droit, bon et justement aimé qui est descendu dans la tombe, un homme qui a droit au souvenir ému et à la reconnaissance de tous les membres de la Société suisse de la Croix-Rouge.

D^r M^l.

Notre personnel de gardes-malades

Infirmiers ou infirmières?

Mariés ou célibataires?

Ce sont les questions qu'une Revue française cherche à élucider; il s'agit du personnel hospitalier laïque, où le faut-il recruter?

« D'aucuns ont songé à une répartition égale entre les deux sexes. Des infirmiers dans les services d'hommes, des infirmières dans les services de femmes..... Il faut lutter à tout prix contre cette conception; elle s'inspire d'un égoïsme masculin, aveugle

et tyrannique. Elle est contraire aux intérêts du service.

De nos jours les infirmières ne répugnent à aucune besogne: les plus délicates, les plus pénibles sont accomplies par elles, avec conscience, sans fausse pudeur..... Pour tous les soins, la femme se montre supérieure à l'homme. La sensibilité de son cœur, la douceur de ses mouvements, l'habileté de ses doigts, le charme de sa nature, parfois même la séduction de sa personne la désignent pour telle fonction; elle est apte à la remplir. Sans parler des

inconvénients qu'offre la présence simultanée d'un personnel mixte dans un même établissement, il semble que, à ce seul titre, la garde-malade se doive à peu près exclusivement recruter parmi les femmes. »

« Mais faut-il exiger d'elles le célibat ? Beaucoup le prétendent. M^{me} la Dr^e Hamilton, directrice de l'école professionnelle de Bordeaux, dont la compétence est appréciée de tous, en fait une indispensable condition. Comment établir — dit-elle — une discipline réelle, utile, si le personnel devient une vaste famille ? On aura beau faire des règlements, instituer des feuilles de présence, surveiller les surveillantes, la femme trouvera toujours moyen d'accomplir avant tout le devoir qui lui tient le plus à cœur.... Seule la femme non mariée ou veuve devrait être acceptée pour ce genre de fonctions, où toutes ses préoccupations et ses forces doivent pouvoir se concentrer. »

Nous ne saurions souscrire à un tel jugement — continue la Revue — : nos instituteurs, nos professeurs, remplissent-ils avec moins de conscience leur mission, parce qu'ils peuvent se constituer un foyer, parce qu'ils se mêlent à la vie sociale, parce qu'avec les enfants de leurs concitoyens, ils songent à éduquer les leurs ? Le pasteur protestant, le prêtre mahométan sont-ils moins dévoués à leur culte et à leurs fidèles, parce qu'ils connaissent les joies de la famille et les tristesses du monde ?

Interrogez nos surveillantes, nos internes, nos médecins ; demandez-leur si, dans le service, on peut discerner le zèle de l'infirmière mariée du dévouement de celle qui ne l'est pas. Célibataire ou non, elle manifestera suivant son tempérament, les mêmes qualités et les mêmes travers. Et si quelque préférence se devait marquer, peut-être s'exprimerait-elle en faveur des mères de famille ! L'amour maternel, loin

de rétrécir le cœur, l'ouvre à de plus larges tendresses.

Souvent la vieille fille devient égoïste ; son âme se replie, se recoqueville. La femme qui devient mère, moralement aussi bien que physiquement, s'épanouit ; sa sympathie se fait plus expansive, sa bonté plus indulgente.....

Mais jusqu'ici les personnes de condition modeste seules songeaient à se faire infirmières pour gagner leur pain, il faut dès à présent faire appel aux jeunes filles et jeunes femmes de toutes les classes sociales. Une bourgeoise intelligente conquiert ses brevets et devient professeur ; telle autre cultive la musique ou le dessin, et donne des leçons ; une jeune veuve deviendra dactylographe dans un bureau, caissière dans une administration ; pourquoi ne se voueraient-elles pas au soin des malades ? Quelle plus belle mission pour une femme, quel moyen plus digne de gagner sa vie tout en se rendant utile à la société.

Pour faciliter le recrutement des gardes-malades, il faudrait arriver à ne confier aux infirmières que les soins des malades, et réserver le gros ouvrage à un personnel subalterne. Pourquoi ne pas abandonner le balayage, le nettoyage, le lavage, le récurage, toutes les besognes secondaires à des femmes de ménage, ou à des hommes de peine ?.....

La tâche dévolue à l'infirmière moderne est lourde, mais il n'en est pas de plus noble. »

Pourquoi nos jeunes Suissesses qui ont joui d'une bonne éducation, filles de commerçants, de fonctionnaires, de pasteurs, de médecins, de bourgeois, celles qui ne veulent pas rester à charge de leurs familles et qui — pour une cause ou pour une autre — ne se marient pas, pensent-elles si rarement encore à se vouer aux soins des malades ? Ou bien, si elles y ont

pensé, comment se fait-il que nous en voyions si peu mettre leur projet à exécution?

Elles commencent par donner des leçons de peinture ou de musique, alors qu'elles n'ont ni grand talent ni enthousiasme débordant pour l'art; elles prêtent la main à quantité de bonnes œuvres en faisant des travaux à l'aiguille de toute nature pour des ventes, des tombolas, des bazars,.... elles font cela sans retirer le plus petit gain d'un travail qui les intéresse peu, mais elles voudraient se rendre utiles, faire quelque chose pour leur prochain, peut-être mettre quelque argent de côté!

Alors elles prennent des places de dames de compagnie, de lectrices, de surveillantes d'enfants, ou bien enfin elles cherchent à empiéter dans le domaine masculin en étudiant la médecine, le droit; elles suivent des cours, elles s'instruisent, sans voir au bout de leurs études, souvent abandonnées, un résultat bien positif qui réponde à leurs secrètes aspirations de se dévouer.

Comment se fait-il qu'il y en ait encore si peu qui choisissent la profession qui serait en harmonie avec leurs goûts, leurs aspirations légitimes, celle de garde-malade, infirmière laïque, sœur de la Croix-Rouge?

De nos jours où la médecine est devenue une science exacte, où l'on ne s'improvise plus garde-malade, mais où l'on en a toujours plus besoin, de nos jours où, pour tant de cas de maladie grave, le médecin-traitant désirerait voir auprès du lit de son patient une personne experte qui sache d'emblée le seconder, le nombre des gardes-malades n'augmente pas en raison du besoin qu'on en a.

Quelle noble vie cependant que celle d'une femme se dévouant à son prochain qui souffre! Voyez nos infirmières de la Croix-Rouge suisse: elles sont heureuses, parce qu'elles se sentent utiles; partout on les aime, on les apprécie.... pourquoi donc sont-elles encore si rares? Leur existence n'est pas plus pénible que celle de leurs amies maîtresses d'école, professeur de piano, employé dans un comptoir ou dactylographes dans un bureau. Et nos sœurs de la Croix-Rouge sont là pour vous dire qu'une fois leurs deux ans d'apprentissage passés, elles sont libres d'aller où elles veulent, d'accepter ou de refuser telle place qui leur sourit ou ne leur convient pas, et que, défrayées de tout souci matériel présent, elles peuvent mettre de côté quelque 500 fr. par année.

Comment se fait-il que des parents soucieux de l'avenir de leur fille passent en revue toutes les professions qui leur paraissent possibles pour leur enfant avant de s'arrêter à celle qu'ils eussent dû lui proposer tout d'abord?

La femme qui est faite de bonté, de douceur, d'affection et de pitié, trouverait-elle jamais un champ d'activité qui cadre mieux avec ses dons naturels! Prodiguer aux malades les soins éclairés que prescrit le médecin, et seconder ainsi par une collaboration attentive les efforts de la science; réconforter les patients, en prenant part à leurs souffrances, en allégeant leurs peines; se dévouer à la douleur, sans autre récompense que le sentiment du devoir accompli; — exposer sa vie pour sauver celle des autres; n'est-ce pas, en vérité, la plus sublime des missions!

